



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116857>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **25-116857**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché public de maîtrise d'oeuvre relatif à des travaux d'Aménagement d'un HDJ pour la Radiothérapie Interne Vectorisée (RIV), d'une salle de radiologie conventionnelle et d'une salle de radiologie interventionnelle - Site Sud du CHU d'AMIENS

Description : Marché public de maîtrise d'oeuvre relatif à des travaux d'Aménagement d'un HDJ pour la Radiothérapie Interne Vectorisée (RIV), d'une salle de radiologie conventionnelle et d'une salle de radiologie interventionnelle - Site Sud du CHU d'AMIENS

Identifiant de la procédure : 8803ee2a-8a8b-436c-9a08-5988f1d329c2

Avis précédent : 187748-2025

Identifiant interne : 24TE0257

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CHU Amiens Picardie - Site Sud - 1 Rond-point du Professeur Christian Cabrol

Ville : Amiens

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché public de maîtrise d'oeuvre relatif à des travaux d'Aménagement d'un HDJ pour la radiothérapie Interne Vectorisée (RIV), d'une salle de radiologie conventionnelle et d'une salle de radiologie interventionnelle - Site Sud du CHU d'AMIENS

Description : Marché public de maîtrise d'oeuvre relatif à des travaux d'Aménagement d'un HDJ pour la radiothérapie Interne Vectorisée (RIV), d'une salle de radiologie conventionnelle et d'une salle de radiologie interventionnelle - Site Sud du CHU d'AMIENS

Identifiant interne : 24TE0257

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CHU Amiens-Picardie - Site Sud - 1 Rond-Point du Professeur Christian Cabrol

Ville : Amiens

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 33 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La présente consultation a pour objet un : Marché public de maîtrise d'oeuvre relatif aux travaux d'Aménagement d'un HDJ pour la Radiothérapie Interne Vectorisée (RIV), d'une salle de radiologie conventionnelle et d'une salle de radiologie interventionnelle. Le phasage des travaux au cours de l'opération est absolument nécessaire pour préserver la continuité de fonctionnement des services non touchés par les travaux. Une mission de maîtrise d'oeuvre en réhabilitation sera confiée au titulaire du marché. Le montant prévisionnel du coût des travaux est, en valeur décembre 2024, de 2 585 000. Euros HT (hors honoraires de conception). Le délai prévisionnel du marché est 21 mois hors garantie de parfait achèvement (GPA) et 33 mois y compris période de GPA. Le futur marché sera conclu à prix global et forfaitaire, révisable. S'agissant d'un marché de MOE, le prix du marché tel qu'il sera indiqué dans l'AE du dossier de consultation de la phase 2 « offres » est provisoire. Les modalités de calcul de la révision du prix seront fixées dans les pièces du dossier de la phase 2 « offres ». Ce marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranches au sens des articles R.21134 et R.21135 du C.C.P. La présente consultation ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles (P.S.E.) obligatoires ni facultatives. Les variantes libres ne sont pas autorisées dans le cadre de cette consultation. Il n'y a aucune variante obligatoire. L'ensemble de la procédure se déroulera en langue française. L'équipe de maîtrise d'oeuvre se verra confier une mission de maîtrise d'oeuvre qui doit répondre aux finalités, contraintes et exigences qui seront dans le dossier de la phase 2 « offres ». Le présent marché est constitué des éléments suivants : => Mission de base : DIAG (Diagnostic) APS (Etudes d'avant-projet sommaire) APD (Etudes d'avant-projet définitif) PRO (Projet) ACT (Assistance à la passation des contrats de travaux : DCE + Analyse) VISA (Visa des études d'exécution) DET (Direction de l'Exécution des Travaux) AOR (Assistance aux Opérations de Réception) => Missions complémentaires : SYNTHESE (Synthèse des études d'exécution faites par les opérateurs économiques). CSSI (Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie) OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination) Les conditions détaillées relatives au marché public seront définies dans le dossier de la phase 2 « offres ». Les plans d'exécution seront établis par les entreprises. La dévolution des travaux pourra être prévue en lots séparés ou en macro-lots ou en entreprise générale. Il est à noter que la mission comporte en outre la constitution de tous documents, dossiers et consultations relevant de la compétence de la maîtrise d'oeuvre et nécessaires au bon déroulement de l'opération (notamment la déclaration préalable et toutes les autorisations administratives nécessaires). Les prestations attendues seront décrites précisément dans le dossier de la phase 2 « offres » remis aux candidats invités à remettre une offre et notamment dans le projet de contrat. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de l'article R.21227 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La procédure avec négociation se déroulera en deux principales phases comme suit : Phase 1 « Candidatures » : Sélection des candidats admis à remettre une offre. Le pouvoir adjudicateur retiendra 3 candidats au minimum sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures satisfaisant aux critères de sélection, et 3 candidats au maximum. Phase 2 « Offres » : Remise des offres initiales par les candidats invités à présenter une offre et négociations éventuelles. Le pouvoir adjudicateur pourra, le cas échéant, attribuer le marché, dès la remise des offres initiales sans recourir à la négociation. Si aucune offre n'est remise ou jugée satisfaisante, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de ne pas attribuer le marché. Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur, peut, conformément à l'article R.21851 du C.C.P., décider à tout moment de déclarer sans suite la procédure pour motif d'intérêt général. Sont admises à

présenter un dossier toute équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'oeuvre incluant obligatoirement toutes les compétences nécessaires à la bonne réalisation du projet et couvrant obligatoirement les spécialités suivantes : Architecture, OPC, Etudes structure, Etudes fluides (CVC / Plomberie / Froid / Thermique / CFO / CFA), Radiothérapie interne vectorisée (RIV), Radiologie conventionnelle / interventionnelle, Etudes SSI. Tout prestataire unique ayant en son sein les références, compétences et savoir-faire nécessaires aura au minimum les capacités équivalentes à celles du groupement mentionné ci-dessus. Ne peuvent participer à cette procédure, directement ou indirectement, les personnes ayant pris part à l'organisation et au déroulement de la procédure, les membres de leur famille (descendants, ascendants et leurs collatéraux), leurs préposés, leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs. En outre, il est demandé 3 références sélectionnées (pour chaque compétence requise) au cours des 8 dernières années. Il est attendu des expériences similaires ou équivalentes à l'opération envisagée pour chaque compétence requise. Pour les prestations d'architecture de radiothérapie, de radiologie, les études fluides, le CSSI # les études de diagnostic il est demandé des références hospitalières similaires ou équivalentes à l'opération envisagée. Les documents à remettre lors de la phase 1 "candidatures" sont listées à l'article 9.02 du règlement de consultation. Les modalités de transmission des plis figurent à l'article X du règlement de consultation phase 1 "candidatures". Aucune prime n'est prévue pour cette consultation car aucun rendu de prestation n'est réclamé. En cas de groupement, la forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature. Néanmoins, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le mandataire du groupement candidat sera obligatoirement l'agence d'architecture. Le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, en application de l'article R.214224 du Code de la commande publique. En effet : compte de tenu de la spécialisation de certains cotraitants (voire de la mono-activité), et compte tenu de la capacité financière très variable entre les différents cotraitants, il n'est pas souhaité un groupement solidaire # compte tenu de la pluralité des compétences requises au sein de l'équipe, il est souhaité par la maîtrise d'ouvrage d'avoir un mandataire solidaire du groupement conjoint, qui soit responsable de la bonne exécution du marché et de l'ensemble des missions de maîtrise d'oeuvre (en particulier pour gérer d'éventuelles défaillances de l'un des cotraitants). Conformément à l'article R.214221 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux opérateurs de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois : en qualité de membres de plusieurs groupements. en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Cette obligation (exclusivité totale) s'applique à tous les cotraitants. Le mandataire du groupement candidat sera obligatoirement l'agence d'architecture.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Coût global de la mission / Pondération : 40 points (apprécié au regard du montant indiqué à l'AE, avec la formule : $40 \times (\text{Prix de l'offre la plus basse} / \text{Prix de l'offre analysée})$. Voir Article 9.02 « L'annexe n°1 à l'AE - Cadre DPGF »

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Méthodologie et moyens mis en oeuvre/ Pondération : 30 points appréciés à part égale entre : L'organisation générale mise en place, les modalités de réalisation des études de maîtrise d'oeuvre, de suivi des travaux, et les moyens mis en oeuvre pour le respect des délais. Voir Article 9.03 « Une note méthodologique », paragraphe A. La compétence des interlocuteurs du maître d'ouvrage pour la réalisation des études, pour le suivi des travaux. Voir Article 9.03 « Une note méthodologique », paragraphe B. La compréhension du besoin du Maître d'Ouvrage et de ses problématiques de travaux ainsi que l'organisation de l'opération permettant de travailler en site occupé et de garantir la préservation de la continuité de fonctionnement du site. Voir Article 9.03 « Une note méthodologique », paragraphe C

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Compréhension du programme, de ses contraintes et analyse critique / Pondération : 20 points (appréciée à part égale entre l'avis critique du programme et l'analyse de l'estimation par rapport au programme du projet) Voir Article 9.03 « Une note méthodologique », paragraphe D.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Planning des études / Pondération : 10 points (pertinence du calendrier prévisionnel présenté et le phasage prévisionnel des travaux) Voir Article 9.04 « Un calendrier général prévisionnel de réalisation des études et travaux. »

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige, le droit français est seul applicable. Le Tribunal Administratif d'Amiens est seul compétent pour régler les litiges

nés de l'exécution du présent marchés (exceptés pour les litiges relatifs au droit de propriété intellectuelle pour lesquelles le juge judiciaire est compétent) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80000 AMIENS Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80000 AMIENS Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé précontractuel (article L. 5511 et suivants du Code de justice administrative) du début de la procédure jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel (article L 51113 et suivants du Code de justice administrative) à compter de la signature du contrat et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution. La signature du contrat intervient dans un délai de 11 jours après notification électronique ou 16 jours après notification papier de la décision du Pouvoir Adjudicateur. Recours pour excès de pouvoir avec ou sans référé dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée (article R. 4211 et L. 5211 du Code de justice administrative). Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télé recours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 334,863 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : au groupement conjoint ATELIER CIRCONFLEXE ARCHITECTES / BIM INGENIERIE / CIRRA+ dont le mandataire solidaire est ATELIER CIRCONFLEXE ARCHITECTES

Chef de file du soumissionnaire : Atelier Circonflexe Architectes

Nom officiel : BIM Ingénierie, CIRRA+

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre du groupement conjoint ATELIER CIRCONFLEXE ARCHITECTES / BIM INGENIERIE / CIRRA+ dont le mandataire solidaire est ATELIER CIRCONFLEXE ARCHITECTES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 334,863 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24TE0257

Titre : Marché public de maîtrise d'oeuvre relatif à des travaux d'Aménagement d'un HDJ pour la Radiothérapie Interne Vectorisée (RIV), d'une salle de radiologie conventionnelle et d'une salle de radiologie interventionnelle - Site Sud du CHU d'AMIENS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 29/09/2025

Date de conclusion du marché : 10/10/2025

Organisation qui signe le marché : CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE, établissement support du GHT Somme Littoral Sud

Numéro d'enregistrement : 26800014800125

Adresse postale : 1 Rond-Point du Professeur Christian Cabrol

Ville : Amiens cedex 1

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Profil de l'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14 rue Lemerchier - BP 14 - CS81114

Ville : Amiens Cedex 1

Code postal : 80011

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336171

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Atelier Circonflexe Architectes

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 52313727100012

Adresse postale : 50 boulevard de Strasbourg

Ville : Paris

Code postal : 75010

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : BIM Ingénierie

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 79104479500015

Adresse postale : 17, rue du Colisée

Ville : Paris

Code postal : 75008

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : CIRRA+

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 42274713900026

Adresse postale : 5 Rue de la Verrerie

Ville : FONTANIL CORNILLON

Code postal : 38120

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 209d7ca4-dc8b-42ca-b4eb-649b46148bf7 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/10/2025 à 15:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/10/2025